ARCELORMITTAL ALGÉRIE

Mise en route d'un plan d'investissement la semaine prochaine

Selon une source proche de la direction générale ArcelorMittal Algérie (AMA), le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouchouareb présidera la cérémonie officielle de lancement de la première phase des travaux de réhabilitation des installations de production au complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Cette réhabilitation, en plusieurs étapes, s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement soutenu financièrement par le gouvernement algérien pour un milliard de dollars. Elle a pour objectif de redonner un second souffle à la sidérurgie algérienne.

Prévue pour le 25 du mois d'août écoulé, puis à la première semaine du mois de septembre courant, la mise à l'arrêt total de la production du fer et de l'acier dont le haut-fourneau n°2 a été différée au 20 septembre prochain par la direction générale pour permettre au ministre de l'Industrie et des Mines d'y assister.

A cette date, affirme notre source, rien ne pourra s'opposer à la mise en route des opérations de réhabilitation et d'investissement des installations de production du fer et de l'acier vétustes ou nécessitant une modernisation. Toutes les actions ont fait l'objet d'une étude approfondie établie par un bureau étranger spécialisé dans le domaine.

Le constat qu'il a établi après plusieurs semaines d'investigations sur le terrain et sur les installations de production a permis de déterminer que la majorité d'entre elles étaient obsolètes et que leur réhabilitation ou, pour certaines leur changement est incontournable. D'où l'élaboration d'un plan directeur propice aux investissements publics et la participation du partenaire ArcelorMittal afin de relancer ce secteur véritablement à l'agonie. Mises en service depuis la fin des années 1960 et censées être un important facteur économique, les installations en question se sont considérablement détériorées ces vingt dernières années. Constituant une alternative viable à l'importation, elles ont fait l'objet d'une expertise

Photo : DR

La majorité des installations sont obsolètes.

réalisée en 2008. Celle-ci avait déjà permis d'identifier plusieurs installations à réhabiliter ou à changer d'urgence.

C'est ce qu'a finalement admis le gouvernement qui a entrepris de remodeler le schéma sidérurgique national pour prendre en compte les impératifs de croissance économique du pays.

La démarche nécessitait non seulement la réhabilitation des installations de production, mais aussi leur modernisation. L'objectif étant d'atteindre le seuil de production de 2,2 millions de tonnes/an fixé par les gestionnaires. Cette réhabilitation appelée à être entamée le 20 septembre prochain avec au titre de partenaire, ArcelorMittal Algérie, est qualifiée de «parfait exemple» de ce qu'il faut faire dans le cadre de la politique de relance économique prônée par l'Etat. Cependant, ce programme pourrait être perturbé par le pourrissement de l'affaire Ampta. Implantée à quelques centaines de mètres des installations de production AMA, cette filiale Ampta est spécialisée dans la production des pipes et des tubes. Elle compte 350 salariés et pourrait jouer le rôle de cheveu sur la soupe. Les dernières informations portant sur l'interdiction d'accès au complexe sidérurgique d'El Hadjar de 15 autres agents qui s'ajoutent aux 29 précédents, ne prêtent pas à l'accalmie.

Dans une tentative d'amener les salariés à reprendre leur travail, l'employeur leur a fait miroiter une avance de 30 000 DA. Tous ont refusé argumentant la réintégration des deux syndicalistes licenciés et l'ouverture du dialogue avec leurs seuls représentants syndicaux. Ce qui a imposé à la DG de changer de stratégie pour tenter de trouver une solution au problème que pose la grève enclenchée depuis le 29 avril écoulé. Entre-temps, il y a eu la démission du directeur général de la filiale et la désignation d'un de ses proches collaborateurs pour le remplacer.

A. Bouacha

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

La baisse des importations a concerné tous les concessionnaires

Les importations de véhicules ont fortement baissé durant les 8 premiers mois de 2015, une baisse qui a touché tous les concessionnaires actifs sur le marché automobile.

Les importations de véhicules par les concessionnaires agréés se sont établies à 2,395 milliards de dollars durant les huit premiers mois de 2015 contre 3,455 milliards de dollars pour la même période de 2014.

Ainsi, la valeur des importations a reculé de 1,06 milliard de dollars, soit une baisse globale de l'ordre de 30,67% (en glissement annuel), indique les statistiques arrêtées au 31 août 2015 par le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis, relevant des douanes algériennes).

Les données du Cnis précisent que les volumes ont également reculé de 23,58% passant à 215 013 véhicules importés de janvier à août 2015 contre 281 355 unités pour la période similaire de 2014.

Pour le seul mois d'août 2015 rapporté à août 2014, le Cnis constate que les importations ont reculé de 210,96 millions de dollars passant de 373,97 à 163,01 millions de dollars, soit une baisse de 56,41%.

Durant la période considérée, les volumes ont enregistré un recul de 51,26% passant de 28 921 à 14 096 véhicules importés. Cela étant, les données du Cnis démontrent que les principaux concessionnaires actifs sur le marché sont concernés par la baisse tant en valeur qu'en volume.

Ainsi, Renault Algérie a reculé en huit mois de 45,23% en valeur et 35,17% en volume, Peugeot Algérie a baissé de 17% en valeur et 9% en volume, Saida (Citroën) a baissé de 53,07% en valeur et de 48,08% en volume, Diamal (concessionnaire à capitaux français et représentant l'américain Chevrolet) a reculé de 85,38% en valeur et 84,22% en volume tandis que Toyota enregistre une baisse de 42,13% en valeur et 41,54% en volume et Sovac (représentant des marques du groupe Volkswagen) baisse de 50% en valeur et 47,9% en volume.

Durant la même période, les principales marques asiatiques présentes en Algérie enregistrent des évolutions positives. Hyundai Motor Algérie progresse au cours des huit premiers mois 2015 de 1,17% en valeur et de 8,01 en volume ; Sarl Nissan Algérie évolue de 23,79% en valeur et 33,02% en volume ; tandis que Sarl Falcon, représentant le japonais Mitsubishi, progresse de 45,23% en valeur et de 10 % en volume.

Toutefois, la tendance baissière s'est accentuée durant le mois d'août 2015 pour ces opérateurs. Ainsi, Renault Algérie recule de 74,24% en valeur et 79,52 % en volume, Peugeot Algérie baisse de 81% en valeur et 75,5% en volume, Saida chute de 90,4% en valeur et de près de 89% en volume, Diamal recule de 85,45% en valeur et de 88,11% en volume, Toyota enregistre une baisse de 64,05% en valeur et 78,34% en volume, SOVAC baisse de 75,7% en valeur et 74,5 % en volume. Durant la même période, les principales marques asiatiques présentes en Algérie enregistrent des évolutions contrastées.

En effet, Hyundai Motor Algérie progresse de 4,38 % en valeur et de 31,66% en volume, Nissan Algérie baisse de 10,85% en valeur et 6,44 % en volume tandis que Falcon progresse de 44,94% en valeur et de 12,5% en volume.

Des indications qui, constate-t-on au ministère de l'Industrie et des Mines, «interviennent dans un marché en pleine restructuration avec la mise en application progressive du nouveau cahier des charges régissant l'activité d'importation et de commercialisation des véhicules neufs».

Comme l'on observe au département d'Abdesselam Bouchouareb, que «les niveaux de baisse en valeur sont supérieurs à ceux en volume, dénotant de l'efficacité des mesures prises dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire dont celle relative à la lutte contre le phénomène de la surfacturation sans pour autant attenter au droit du consommateur à acquérir un véhicule répondant aux normes de sécurité requises». Egalement, l'on relève «une corrélation entre les niveaux de baisse et le degré de réactivité de chaque concessionnaire à s'adapter aux nouvelles règles, essentiellement le processus d'homologation. Les concessionnaires à s'être engagés plus tôt dans le schéma d'homologation ont graduellement atténué des niveaux de recul».

Voire, le ministère de l'Industrie récuse toute supputation de blocage ou de discrimination selon la nationalité des opérateurs, arguant plutôt d'«une application impartiale et non discriminatoire des nouvelles mesures sans aucune autre considération sauf celles de préserver les intérêts des consommateurs et de l'économie nationale».

C. B.

CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS

Lafarge propose ses solutions innovantes

Le leader mondial des matériaux de construction LafargeHolcim propose des solutions innovantes, des technologies avancées pour la construction et les travaux publics en Algérie. La baisse des prix du pétrole ne devrait pas impacter négativement les activités de Lafarge en Algérie.

Le cimentier Lafarge propose ainsi des solutions qui concernent notamment l'utilisation de bétons dans la construction, stabilisation et rénovation des infrastructures routières et autoroutières, la construction des sols et des façades… C'est ce qu'expliquait hier lors d'une conférence de presse, le directeur des affaires publiques & Communication de la société Lafarge Algérie, Serge Dubois.

Producteur de matériaux de construction (ciments, plâtre, granulats et béton), Lafarge Algérie entend assumer également une vocation de «fournisseur» de solutions attractives. Des solutions à même de garantir la durabilité et l'esthétisme des réalisations, une utilisation efficiente des agrégats et une optimisation des coûts, considère-t-on, au-delà de l'origine des matériaux utilisés (ciments du groupe public Gica ou de Lafarge Algérie). Des solutions qui rencontrent l'intérêt, une bonne compréhension des pouvoirs publics, laissera entendre Serge Dubois. Autre priorité pour Lafarge Algérie, le développement de l'écologie industrielle, la réduction des impacts environnementaux et une meilleure valorisation du gaz. Notons, dans ce contexte, que l'incinération de médicaments périmés a démarré dans la cimenterie d'Oggaz (Mascara), en partenariat avec le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo). Une prestation qui pourrait s'élargir à d'autres types de déchets, tels ceux ménagers. Cela même si le développement d'une industrie de collecte et de destruction des déchets implique plusieurs acteurs (pouvoirs publics, opérateurs, consommateurs…). Notons que la fourniture de solutions innovantes, le développement de l'écologie industrie, mais aussi la mise en place d'actions efficientes dans le domaine de la santé et de la sécurité s'inscrivent dans le cadre de la stratégie arrêtée par le groupe Lafarge, notamment depuis sa fusion en juillet dernier avec la société Holcim.

Une fusion sans impact, précisera Serge Dubois, sur les activités et l'expansion de Lafarge en Algérie, une expansion assez soutenue en termes d'augmentation de capacité de production des matériaux, renforcement du réseau de distribution et impulsion d'une dynamique de recherche-développement… Mais aussi une expansion qui ne devrait pas pâtir d'éventuelles mesures de restriction budgétaires et de remise en cause de projets, dans le contexte de baisse des prix du pétrole. De fait, l'on affiche à Lafarge Algérie une certaine sérénité, au regard notamment des «assurances» des pouvoirs publics concernant l'éventualité de gel ou ralentissement de certains projets.

C. B.